

# LES NOUVELLES DU FOND

Mai 2009

15



Le marsupilami vous salue bien !

C'est ma mère qui va être contente, non seulement elle n'arrête pas de me voir à la télé, mais en plus, voilà que quelques bonnes âmes ont choisi de mettre cette magnifique image en première page de son journal préféré.

Il faut que je vous dise que depuis que "les Nouvelles du Fond" existe, elle a résilié son abonnement à "Gala" pour dévorer avec passion le contenu de ce magnifique journal et vivre en direct les aventures de son pingouin préféré.

Le hic, c'est je suis le seul à me reconnaître sur cette photo. Son auteur, le traître dont je tairai le nom par charité chrétienne, savait ce qu'il faisait en dévoilant après plus de 10 années de chambre commune cet attribut, on ne peut plus



ondulant, de ma personnalité.

Ondulation, c'est le maître mot. En effet, c'est tout le secret que je livre à Guy en même temps que les clés de la maison. Cool mon gars, esquivé, ne te fâche jamais, tes coups de gueule n'en auront que plus d'importance, parce qu'il faut parfois se les payer les 200 gaillards pour qui tu risques d'aller en tôle tous les dimanches. Garçons et filles confondus, tu verras, ce ne sont pas de mauvais bougres, mais il faut les avoir à l'œil. Entre ceux qui décident d'aller

plonger par force 7 et les autres qui veulent organiser la partition du club en voulant faire du tir sur cible, il y a toujours moyen de faire valoir son autorité ... ou pas, c'est selon ton humeur et la forme du moment.

Tu verras, il y a encore un peu d'argent dans la cachette de Pascale, je n'ai pas tout dépensé, je n'ai pas eu le temps ! J'ai pourtant fait des efforts à la fin, mais y en a qui ont tout fait pour économiser sur les dépenses que j'avais envisagé de faire pour changer le moteur. Encore des traîtres, toujours les mêmes d'ailleurs, ménage-les, tu en auras besoin pour dormir sur tes deux oreilles et avec eux pas besoin de bouchons dans les oreilles, ça marche tout seul.

Bon, hé bien, il va être temps que j'y aille. J'ai laissé un peu de champagne au frigo, j'ai arrosé les fleurs, il y a encore un peu de rangement à faire, mais dans l'ensemble, ce n'est pas trop mal.

Envoie-moi des cartes postales et bon vent ; on se reverra sur le ponton d'attente.

SD

Vaste programme. Commençons par l'inventaire. Habituellement, lors d'un changement, on fait l'inventaire (on parle alors d'un droit d'inventaire) pour mettre en valeur les actions qu'il va falloir mener et donc mettre en avant la valeur de la personne, ou de l'équipe, sensée relever le défi.

Alors cet inventaire ! Caen Plongée est une structure à effectif constant et au renouvellement situé autour de 20% donc une structure vivante. La formation est assurée à tous les niveaux en relation étroite avec la fédération donc une formation dynamique et dans l'air du temps. L'équipement est à la hauteur des ambitions : un bassin de 50 mètres, une fosse de 5 mètres, une salle de formation, deux locaux, un semi-rigide entretenu et fiable avec son véhicule tracteur, une barge alu à la propulsion refaite à neuf, deux compresseurs air, un compresseur nitrox, des blocs, des stabs et des détendeurs en quantité suffisante. Enfin et surtout, des membres actifs et investis en quantité, qualité et diversité impressionnante.

## Editorial

Nous venons encore d'en avoir la preuve lors du chantier mené sur l'Atlantis. Ah si, une ombre au tableau ! Il manque à l'inventaire... des planches de nage et un mannequin (pas de chez Elite mais de chez Quifaitsueràtirerdans-leau).

Donc que reste-t-il à faire ? Mettre à jour les Statuts et le Règlement Intérieur ? Actualiser le logo ? Assurer la parution des nouvelles du fond ?... de l'administratif et de la paperasse-rie !!! Pas de quoi construire un programme ni fixer des objectifs.

Revenons alors à la personne : à l'image d'Adrian, je suis un produit aquatique-à-bouteille 100% Caen Plongée, du niveau 1 au MF2 (C'est tellement vrai que mon cachet de moniteur est à la bannière de Caen Plongée). Au travers des techniques et des explos, j'ai rencontré chez tous cette même passion de pratique et de partage de la mer et de la plongée. Il y'a bien parfois des étincelles. On ne vit pas dans un monde de bisounours (je renvoie à la théorie des silex et des calcaires exposée dans "les nouvelles du fond n°14"). Rien de particulier non plus à glaner de ce côté pour se

fixer des buts valorisants.

Donc, pour revenir à la définition des objectifs, il reste bien peu de choses à révolutionner : Caen Plongée est une belle structure qu'il faut faire vivre au mieux avec les moyens mis à disposition. La dynamique est là, il reste à l'entretenir.

Comme il faut bien avoir un projet, celui que je vous propose est simple et sans ambition : continuer la formation des adhérents aux prérogatives auxquelles ils peuvent prétendre, accompagner la planification d'autant de sorties que la météo et l'encadrement le permettent (quitte à ce que certaines sorties ne soient pas rentables au plus froid de l'hiver), suivre les initiatives développant l'esprit associatif si présent dans ce club, tout cela dans les conditions de sécurité et de réglementation optimales... bref continuer quoi...

Finalement, à bien y réfléchir, bien que simple, cet objectif est quand même ambitieux, très ambitieux !!!

GM

Ont participé à ce numéro

Adrian David  
Serge David  
Renaud Fontaine  
Yves Marchaland  
Guy Michel

Les nouvelles du fond n° 15

Caen Plongée  
BP 139 - 14009  
Caen Cedex  
02 31 50 10 25  
[www.caenplongee.org](http://www.caenplongee.org)

24 mai 2009

Le comité directeur est composé de :

- Anne Martin
- Pascale Evain
- Muriel Triquet
- Serge David
- Adrian David
- Yves Marchaland
- Jean Marc Millemann
- Patrick Jobert
- Ludovic Madeleine
- Guy Michel

Le bureau est composé de :

- Un président : Guy Michel
- Un vice président : Serge David
- Un secrétaire : Jean Marc Millemann
- Un secrétaire adjoint : Muriel Triquet
- Un trésorier : Pascale Evain
- Un trésorier adjoint : Anne Martin

## Atlantis : la renaissance.

Après 17 années “de bons et loyaux services”, mais également d’ennuis à répétitions, le moteur de l’Atlantis a été changé. L’Assemblée Générale a entériné la décision du bureau qui dans un premier temps avait pris la responsabilité du changement de moteur.

Lors de l’AG, nous avons expliqué combien la disponibilité et surtout les compétences de Jacques Borias dans la découpe et la soudure pour la modification du tableau arrière avaient été indispensables pour mener à terme et rapidement la réalisation de ce projet.

Avec du recul, ce changement de moteur apporte plus que de la satisfaction : c’est une véritable renaissance du bateau à laquelle nous assistons.

Sans le savoir faire de Jacques, l’Atlantis aurait probablement été immobilisé pendant de longues semaines dans un chantier à Courseulles ou à Caen, et de plus, nombres de petits détails n’auraient pas été réparés.



Le bateau sur l’aire technique du bassin de plaisance.

Jean-Marc Millemann est également présent au tableau d’honneur pour la réfection du circuit électrique du bateau : dire que nous n’étions pas aux normes tient d’un doux euphémisme... Voici en quelques photos les points clés de cette renaissance :

Le chantier aura duré une dizaine de jours à temps plein.



la meule.



Les premières victimes sont les bossoirs et une partie du tableau arrière !

### Club pratique

Caen Plongée a participé au tournage d’un reportage sur l’activité maritime en Basse Normandie pour FR3 au mois d’Avril.

Vous trouverez sur [www.caenplongee.org](http://www.caenplongee.org) un lien vous permettant de visionner nos valeurs représentants.

## Atlantis : la renaissance.



puis le nouveau coffre retallé,



et installé,

### **Club pratique**

Si vous ne connaissez pas le mode d'inscription en ligne pour les sorties sur [www.caenplongee.org](http://www.caenplongee.org), n'hésitez pas à vous renseigner, cela peut servir.

## Atlantis : la renaissance.



Evidemment ça change tout !



La cabine est rénovée et "ré-électrifiée"  
(sur cette image, cherchez où se cache l'électricien...)



Puis vient le moteur : c'est grand (1m 78) c'est lourd (300 kgs) et encombrant !

### Club pratique

Afin de simplifier les paiements après les plongées, vous pouvez acheter au secrétariat des tickets Caen Plongée. Cela vous simplifie la vie mais aussi celle du DP et de l'assistante Trésorière.

### Club pratique

Si vous avez des photos prises lors des plongées qui vous semblent réussies, envoyez les à la commission photo (mail accessible sur [www.caenplongee.org](http://www.caenplongee.org) et utilisé par Ludovic). Il pourra les mettre en consultation sur la page de description détaillée de la sortie concernée et les rendre visibles.

## Atlantis : la renaissance.



nouvelles réalisations... (notez l'aisance de notre futur ex-président).



Enfin, c'est l'heure des premiers réglages dans l'eau,



des premiers essais sur le canal, et confidences d'usagers du plan d'eau, "c'est génial, mon canard...".



novation. Si installer un moteur hors-bord Yamaha de 250 CV a pu paraître un pari un peu osé pour certains, les déjà quelques 40 heures d'utilisation confirment le bien fondé de ce changement. Le bateau est devenu plus silencieux, plus maniable et surtout plus fiable. Les trois années de garantie attachées à ce moteur sont autant de gages de tranquillité pour les finances de notre club : En effet depuis trois ans, le moteur de l'Atlantis nous offrait une facture moyenne de mille euros mensuels !

Cerise sur le gâteau, les nouveaux compteurs de l'Atlantis indiquent maintenant des chiffres que nous n'avions pas précédemment l'habitude de voir, et notamment la consommation instantanée, qui permet de se rendre compte qu'un moteur quel qu'il soit, piloté à fond, n'est pas forcément un facteur d'économies... Alors si nos pilotes préférés arrivent à joindre l'utile à l'agréable, c'est notre trésorière qui sera ravie...

Mais encore une fois je me fais la voix de tous pour remercier Jacques et Jean-Marc sans qui nous n'aurions sûrement pas donné une nouvelle vie à notre bateau

A bientôt sur l'Atlantis pour connaître cette nouvelle réalisation, si ce n'est déjà fait...

YHM

Il faut aussi relever le rôle de Yves, à la fois petite mains, rapporteur au Comité Directeur et grand organisateur de chantier

GM

# Nouveau logo, nouvelle plaquette

Dans le cadre des chantiers qui avancent cet hiver et en marge du travail que certains mènent pour sortir au printemps l'ouvrage sur la faune et la flore de la baie de seine, le choix d'un nouveau logo a été effectué.

Nous vous le présentons en avant première. Des petites modifications seront encore apportées mais les grandes lignes sont là.



Une réflexion est menée pour décliner ce logo sous forme de pantacourt, bob, T-Short... Vos suggestions sont les bienvenues afin de porter fièrement les couleurs de notre club par mer et par lac (les monts et les vaux semblent moins adaptés à notre activité). Soyez vigilant, il semblerait que Guy et Adrian partent sur du pantacourt et de la casquette. Cela risque de ne pas suffire ! Peut être faudra t-il aussi envisager des sweats et des polaires ?

Si vous avez des remarques à faire, n'hésitez pas à contacter des personnes du Comité Directeur. Ils se chargeront de les remonter aux réunions mensuelles. Vous n'êtes pas sans savoir que les comptes rendus de ces réunions mensuelles sont transcrites, affichées et consultables. Cela vous permettra de vérifier que votre contribution est bien prise en compte et que personne ne s'est endormi dessus...

Dans le même ordre d'idée, un dépliant mettant en avant l'activité du club est disponible.

## Club pratique

Soirée de fin d'année au local le samedi 20 juin autour d'un barbecue.

Inscription à la cafetaria.

Venez nombreux et en famille.

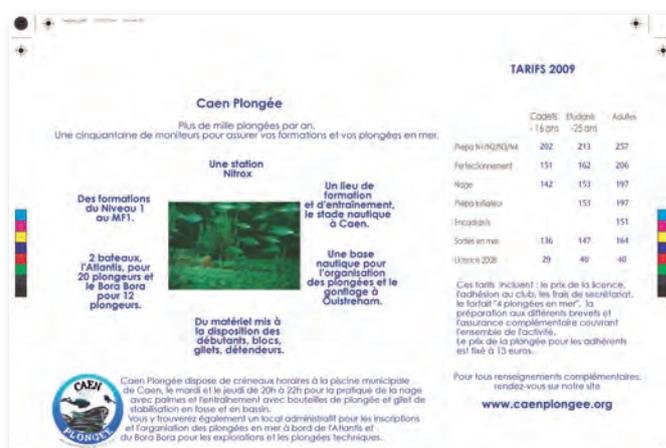
L'objectif est qu'il soit visible dans un plus grand nombre d'endroit (CE, événement sportif, salles de sport,...) afin de nous faire connaître.

En effet, la santé du club passe par un renouvellement continu d'une partie de ses adhérents. Grâce à son dynamisme, ce club reste à taille constante. Il est indispensable que cela continue.

Le recto :



Le verso :



Les supports sont en version vectorielle pour pouvoir subir des petits correctifs ou bien être complètement revus (les outils informatiques à notre disposition donnent beaucoup plus de libertés pour ces évolutions).

L'expérience montre qu'il est possible de rester des mois, des années sans réussir à statuer. Il nous fallait un support, cette plaquette, et donc un logo. C'est fait. Nous sommes outillés. Maintenant, osons faire du prosélytisme pour notre activité...

Le Comité Directeur

PS : des exemplaires sont disponibles au secrétariat ou téléchargeable sur le site internet.

## L'Empire, ce bateau qui respire encore.

Lorsqu'en 2004 nous avons la chance de rencontrer pour la première fois quelques vétérans de l'Empire Broadsword, ce fut à la suite d'un concours de circonstances très improbables. En effet, Peter Patchet, le fils du commandant de l'Empire, nous aperçut, Yves et moi, lors de la diffusion d'un reportage réalisé sur le Lawford par une télé anglaise. Cet homme tenace parvenait, après quelques détours, à remonter la piste jusqu'aux frenchies qui servaient de guides aux plongeurs anglais. Il était à la recherche de témoins susceptibles de lui parler de l'épave du bateau de son père.

La suite, c'est un weekend mémorable du côté de Liverpool dans un pub, où nous rencontrons Peter et John Langdon, autre personnage hors du commun de cette histoire. Cette rencontre fut chaleureuse et bien arrosée ; nous nous séparâmes en nous promettant, sans trop y croire, de nous retrouver un jour prochain, peut-être en France.

Le 65ème anniversaire du Débarquement allait nous fournir une nouvelle occasion de revoir ces deux personnes.

En collaboration avec France 3, notre télé régionale en couleur, nous avons élaboré un programme autour de l'Empire. Faisons venir en France, pour cet évènement, les quelques sur

vivants pouvant se déplacer et organisons une sortie en mer sur l'épave de l'Empire pour saluer la mémoire des disparus de ce naufrage et marquer ainsi notre attachement à cette histoire et aux hommes qui en furent les acteurs. Les plongeurs iraient une nouvelle fois explorer cette magnifique épave, quant aux autres, sous la houlette du révérend Langdon qui dira une prière, ils iraient à bord d'un autre bateau affrété par la mairie de Saint-Laurent-sur-Mer, faire un pèlerinage autour de la bouée marquant la position de l'épave. Nous avons "vendu" ce scénario aux journalistes, aux élus locaux de Saint-Laurent-sur-Mer (merci Michel Leboeuf), et à nos amis anglais.

C'est au cours d'un nouveau voyage, au mois de mars dernier, que furent mises au point les dernières formalités de cette grande manifestation. Trois vétérans seront donc présents ce weekend du 6 juin. Frank Warren, Ted Web et le révérent Langdon. Comment un officier, lieutenant de la Navy, se retrouve après-guerre pasteur reste une énigme que nous finirons bien par vous révéler un de ces jours !

Vous êtes donc conviés à venir plonger le dimanche 7 juin sur l'Empire, il doit rester encore quelques places. Départ de Port-en-Bessin vers 10h00.

## Plongées à Chausey

Histoire de changer un peu les habitudes (et surtout pour s'aligner sur les contraintes de cette année lourde en événements de printemps), je vous propose des sorties sur Chausey les jeudi 2 juillet et vendredi 3 juillet.

L'organisation est la même que d'habitude. On est tributaire de la météo, l'objectif est de planifier deux plongées dans la journée. Ces plongées sont des plongées niveau 1. Chaque plongée coûte 15 €. Aucun hébergement n'est prévu, les personnes voulant rester sur Granville s'organisent entre-elles.

Le départ se fait depuis la cale des pêcheurs à Granville, coincée entre le port de pêche et l'avant port qui découvre à marée basse (attention au jus de bulot qui peut vous couler

dessus, odeur de charogne garantie). Les feuilles d'inscription seront affichées au local à partir du jeudi 11 juin.

Il sera demandé de faire un chèque correspondant aux plongées avant fin juin. Cela devra permettre d'avoir une liste définitive des personnes motivées et d'annoncer aux personnes sur liste d'attente s'il reste des places.

Les heures de départ et de retour (compter 45 minutes pour s'équiper et 45 minutes avant de pouvoir repartir de Granville) sont les suivantes : Jeudi 2 juillet : 7h30 - 18h00 et Vendredi 3 juillet : 8h30 - 18h00

Apportez de quoi manger et boire ainsi que de quoi se couvrir.

## Points sur les formations N1, N2, N3, N4 & Initiateur

J'étais en galère.....La semaine dernière, Guy nous envoie un mail : « Les p'tits gars, faut qu'on sorte le numéro 15 pour la fin de semaine.... »...Ah....

Me revenait l'illustre tâche de faire un point sur le déroulement de chaque formation. Bon, Ok, c'est parti...Là, ça a commencé à coincer. Il fallait retrouver tout ce qui avait été fait et quand cela avait été fait...C'était sans compter sur le site du club, outil d'une aide sans pareil que tout le monde nous envie. Me voilà donc à refaire l'année au grès des différentes sorties, en voilà un résumé : Le moins que l'on puisse dire c'est que cette année on a innové...

Cela a commencé par un beau matin de début mars, imaginez...9h00 le matin, 8°C, un peu de brume sur le plan d'eau, les pieds dans la boue...vous avez reconnu...Fougères !

Se sont retrouvés à la carrière des prépas niveau 1, 2, 3 et 4 ainsi qu'une palanquée de joyeux moniteurs, soient 33 personnes au total, du jamais vu.

Cette première sortie a permis pour certains de faire leurs premières bulles, à d'autres de vider leur masque, de lâcher leur embout pour finir



par remonter (une constante dans notre activité, toute routine n'étant pas forcément mortelle...). Cela a évidemment fini au resto...attention quizz :

« Duchesse Anne » ah oui, bien joué.

Cette sortie est à mettre à l'actif de la Dream Team level 1, qu'ils en soient remerciés.

On a continué par un Week End sortie niveau 1 avec une petite fête le samedi soir (encore un coup des niveaux 1).

Sinon que dire, les niveaux 2 et 3 ont brillamment passé la théorie, on refera un passage pour être sûr...Le stage niveau 3 et 4 s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur ; dans cette entreprise nous avons été rejoint par l'équipe de la fac. On n'a pas pu s'empêcher de retourner à Fougères le dimanche après midi (trop de vent qu'il dit le gars...) et puis lundi midi on a pu mettre à l'épreuve notre qualité relationnelle avec les autres usagers du ponton



d'attente...fainéants va... !

Les niveaux 2 ont commencé leurs techniques, d'ailleurs si d'aucuns sont motivés, il faut se rapprocher du staff level 2 ; les bonnes âmes seront toujours bien accueillies.

En cette fin de session de formation, certains sont dans la dernière ligne droite, je pense notamment aux niveaux 4 et aux initiateurs, courage ! On tient le bon bout.

Sinon, sans parler de niveaux, il faut souligner l'indéfectible présence des groupes de nage et de perf...Armés de leur tuba, un groupe du mardi nous a donné à voir une partie de hockey subaquatique endiablée.

Cet état des lieux ne serait complet si je ne soulignais pas l'implication du team matériel ainsi que de tous les cadres, et notamment de nos six padawans (cf. article de Reno). Ils sont d'une motivation à faire pâler n'importe quel staff technique, brandissant leur carnet pédagogique : "une p'tite croix, une p'tite croix...".

Bref, on s'ennuie pas, reste plus qu'à finir le travail commencé...On n'est pas inquiet.

## Point sur la formation Monitorat

Nous partîmes 500...mais faute de prompt renfort nous nous vîmes 6 en arrivant au port des Meufin.

Pascale, Laurence, Dominique, Christophe, F-X et Renaud sont officiellement arrivés au stage préparatoire MF1 (comprendre Moniteur Fédéral 1ER degré) organisé par la Commission Technique Régionale de Normandie dans les locaux du C.R.O.U.S. de Caen.

Durant 6 jours répartis sur 2 week-end de fin février et début mars, nous avons travaillé sur des thèmes autour de la pédagogie générale, la réglementation, l'usage de la bouée et autres réjouissances.

Une solide équipe de formateur, pilotée par une formatrice toujours prête à la déconne, n'a pas manqué de nous donner les bases qui, souhaitons le, contribueront à faire de nous des encadrants avisés.

A noter que 3 formateurs ont particulièrement brillé par leurs qualités pédagogiques, lesquelles ont été fort appréciées face à un programme qui ne laissait que peu de place à la gaudriole. Bon, il s'avère que ces MF2 officient à Caen plongée, qu'ils réalisent notre suivi et qu'ils seront peut être dans notre jury d'examen mais cela n'a rien à voir.

Il ne s'agit là que d'une coïncidence au regard de la magnificence de la maîtrise de leur art dont font preuve nos maitres Yodi (ben oui : un yoda, des yodis).

Le mieux étant l'ennemi du bien, sachons point trop n'en faire et gageons que le message soit passé avant que la boîte de cirage ne soit vide. A présent que vous êtes dans la confiance chers futurs encadrés, merci de nous garder une part de compréhension face aux approximations pédagogiques que vous risquez de vivre. Chacun d'entre nous se doit en effet de préparer, et réaliser, un certain nombre d'actes d'enseignement avant d'être autorisé à tenter son intronisation. Soyez cependant assurés qu'elles se feront à l'image de notre groupe de Meufin : chercher à faire sérieusement sans se prendre au sérieux.

Pour l'équipe de stagiaires,  
Renaud, l'homme au pantalon de cuir

A l'attention des stagiaires pédagogiques (Pascale M, Laurence T, Dominique G, Renaud F, Christophe D et François-Xavier J) :

Vous vous êtes portés volontaires pour une formation de longue haleine (obligation morale d'aboutir pour juin 2010 si vous ne voulez pas subir la colère d'un certain A.D., responsable technique de son état). Cette formation va vous permettre d'enchaîner les plongées Yo-Yo comme jamais, de préparer des cours sur les plongées successives en altitude avec Nitrox et eau douce, d'animer des séances d'entraînement et surtout de révéler le meilleur de vous même...

Alors sachez que vous n'êtes pas abandonnés. Nous allons veiller sur vous pour noter tout ce qui pourra être utilisé le moment venu (Nous n'avons pas dit contre vous :-). Et si les occasions manquent, alors nous saurons les provoquer, nous avons déjà réfléchi à un ensemble d'ateliers qui devraient garantir les résultats attendus. (gnark gnark gnark...)

AD, RF, BM et GM



## Des infos sur le BlockHaus

Vous n'avez pas été sans remarquer que des personnes s'activent au Blockhaus. Celui ci se dote de tableaux électriques genre K2000 avec des affichages de led dignes des meilleurs tuning de Renault 25.

Ces braves gens, que nous ne dénonçons pas ici (ces colonnes ne sont pas faites pour encourager la délation), œuvrent en fait à l'automatisation du gonflage Nitrox (et accessoirement du gonflage air, mais dans ce dernier cas, c'est vraiment trop facile).

Si vous avez bien étudié les Nouvelles du Fond n°14 (encore disponible gratuitement en téléchargement sur votre site internet préféré), les compresseur basses et hautes pressions, la colonne réfrigérante et les tampons n'ont plus aucun secret pour vous.

Par contre il faut savoir que la membrane doit chauffer trois heures avant de déclencher les

compresseurs et qu'il faut encore autant de temps pour remplir les tampons (dimensionnés pour assurer le gonflage d'un retour de plongée).

D'où, aujourd'hui les raisons qui expliquent que les Directeurs de Plongées disparaissent régulièrement au retour d'expédition. Ils ne font pas la gueule (quoique parfois après certaines techniques... mais c'est un autre sujet).

Lorsque ces travaux seront finis, vos DP et autres préposés au gonflage retrouveront le sourire car ils pourront alors se livrer comme tous le monde au bain de soleil post-plongée.

Mais en attendant (le chantier doit normalement aboutir courant juillet), nous vous prions de nous excuser pour les désagréments occasionnés.

Section SNCF de Caen Plongée

## Trouver le point commun entre l'épreuve de "Nage avec Palme à Arromanches" et "la foulée des bistrots"...

...et bien, il n'y en a pas. Quoique... Lors de l'épreuve de la "foulée des bistrots" 2008, trois plongeurs de Caen Plongée ont enfilé leurs



plus beaux effets et ont tenu à faire honneur au club (ils ont été particulièrement remarqués aux arrêts techniques arborant les couleurs locales : vin pour Nicolas, bière pour la taverne de Maître Kanter, Ricard pour d'autres...). Un bravo pour Xavier qui a gardé son intégrale.

De même, aux 3450 mètres "nage avec palmes d'Arromanches", saison 2009, Caen Plongée était représenté. Cela a permis de rencontrer des membres de la FFESSM évoluant dans d'autres commissions (nage avec palmes...).



Un conseil, n'hésitez pas à proposer aux adhérents ce genre de pratiques extra-aquatiques, vous trouverez toujours des complices...

Dernière minute : dans le même ordre d'idées, une visite de l'Alcyone à Caen vous est proposée par Ludo, surveillez le site internet...

# Mise à jour des statuts

Les statuts de Caen Plongée avaient besoin d'un petit nettoyage de printemps (ils dataient de la création de l'association). Le comité Directeur va proposer lors d'une assemblée générale extraordinaire (prochainement programmée) de le mettre à jour.

Voici ce que ça pourrait donner :

## **Titre 1**

Constitution – Siège social – Durée – Objet

### **Article 1**

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour titre : CAEN PLONGEE.

### **Article 2**

Le siège social est fixé au Stade Nautique, Avenue Albert Sorel 14 000 Caen

### **Article 3**

La durée de l'association est illimitée

### **Article 4**

L'association a pour but de développer et de favoriser par tous moyens appropriés sur le plan sportif et accessoirement artistique et scientifique, la connaissance du monde sous-marin ainsi que celle de toutes les activités subaquatiques et connexes, notamment la plongée scaphandre pratiquée en mer, piscine ou lac.

L'association contribue au respect des lois et règlements ayant pour objet la conservation de la faune, de la flore et des richesses sous-marines, notamment en tenant informée ses adhérents des dispositions édictées à cette fin.

L'association ne poursuit aucun but lucratif et ne prend part à aucune manifestation présentant un caractère racial, politique ou confessionnel.

Elle est affiliée à la Fédération Française d'Etude et de Sport Sous-Marins (F.F.E.S.S.M) et bénéficie de l'assurance fédérale qui garantit la responsabilité civile de ses membres pour une somme illimitée.

## **Titre 2**

Composition

### **Article 5**

Les personnes ayant payé une cotisation annuelle dont le montant est arrêté par le Comité Directeur et s'engageant en outre à respecter les statuts et Règlement Intérieur de l'association, sont déclarées membres de droit.

Les mineurs souhaitant adhérer à l'association doivent fournir l'autorisation écrite de(s) la personne(s) exerçant l'autorité parentale et en cas de participation effective aux activités subaquatiques, un certificat adéquat.

Les mineurs de moins de seize ans ne peuvent adhérer au club pour la pratique de la chasse sous-marine.

Les mineurs de moins de 8 ans ne peuvent adhérer au club.

### **Article 6**

L'ensemble des personnes physiques doit disposer d'une licence fédérale pour pouvoir adhérer à l'association. Cette licence est valable selon la durée et les modalités définies par la F.F.E.S.S.M.

Aucune licence de compétition ne pourra être délivrée ou renouvelée sans que soit présenté un certificat médical de non contre indication à la discipline concernée, certificat délivré par un médecin agréé par la F.F.E.S.S.M. ou titulaire du certificat d'étude spécialisé en médecine sportive.

### **Article 7**

# Mise à jour des statuts

La qualité de membre se perd par démission adressée par écrit au président de l'association, décès ou par la radiation prononcée par le Comité Directeur, pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave portant préjudice moral ou matériel à l'association. Dans ce cas, l'intéressé sera invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications, l'intéressé ayant été entendu, il peut faire appel devant l'Assemblée Générale. La décision ne peut intervenir qu'à la majorité des deux tiers des membres du Comité Directeur.

## **Titre 3**

Administration et fonctionnement

### **Section 1 : le Comité Directeur**

#### **Article 8**

L'association est dirigée par un Comité Directeur composé de 10 membres élus pour deux ans par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles sans limite du nombre de mandat.

Leur renouvellement à lieu chaque année par moitié, l'ordre de sortie des premiers membres est désigné par le sort.

En cas de vacances, le Comité Directeur pourvoit provisoirement au remplacement des membres par cooptation.

Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus proche Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres élus prennent fin à l'époque ou devrait expirer le mandat des membres remplacés.

#### **Article 9**

En application du décret n°2002-488 du 9 avril 2002, la représentation des femmes au sein dudit Comité est réservée en leur attribuant un nombre de siège en proportion du nombre d'adhérent éligibles arrondi à la valeur inférieure.

La représentation minimale des femmes au Comité Directeur est assurée de la façon suivante : un siège si le nombre d'adhérentes est égal à 10% puis un siège supplémentaire par tranche de 10% entamée.

En cas d'absence de candidature féminine, voire d'élection de celle-ci résultant du vote, il n'est pas tenu compte des deux alinéas précédents.

#### **Article 10**

Est éligible au Comité Directeur toute personne de plus de 18 ans, membre de l'association et à jour de ses cotisations. Les mineurs de moins de 16 ans sont invités à participer à l'Assemblée Générale et sont accompagnés par leur(s) représentant(s) légal (légaux) même s'il n'est (ne sont) pas membre(s) de l'association.

Les membres éligibles doivent faire acte de candidature 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le scrutin est uninominal.

A la suite de l'élection, le Comité Directeur choisit en son sein un bureau composé comme suivant :

- Un président
- Un vice président
- Un secrétaire
- Un secrétaire adjoint
- Un trésorier
- Un trésorier adjoint

#### **Article 11**

La dissolution du Comité Directeur peut être prononcée par les deux tiers au moins des membres présents en Assemblée Générale si au moins deux tiers des membres du Comité Directeur sont présents. Un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et dévolu conformément à l'article 9 de la loi du premier juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

# Mise à jour des statuts

## Article 12

Outre la démission, la qualité de membre élu du Comité Directeur se perd par :

- Le non renouvellement de l'adhésion annuelle à l'association.
- Trois absences consécutives non justifiées aux réunions du Comité Directeur.
- Toute sanction disciplinaire prononcée par le Conseil de Discipline

## Article 13

Le Comité Directeur est l'organe d'administration de l'association, il prend toutes les décisions nécessaires au fonctionnement normal de l'association.

Il se réunit au moins une fois tous les trois mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres.

Les réunions comprennent les points mis à l'ordre du jour par les membres du Comité Directeur.

Le Comité Directeur délibère valablement seulement si deux tiers de ses membres sont présents. La représentation est prohibée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage la voix du Président est prépondérante.

Le Comité Directeur peut constituer un Conseil de Discipline (décision prise à la majorité des membres présents). Celui-ci est composé de 5 membres du club dont au moins 3 ne font pas partie du Comité Directeur. Il est mandaté pour statuer sur un sujet donné. En cas de sanction, le Conseil de Discipline doit, au préalable, exposer au Comité Directeur les raisons justifiant la sanction.

## Section 2 : Assemblée Générale

## Article 14

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres ayant acquitté à ce jour leur cotisation annuelle (voir article 5).

Elle se réunit chaque année. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire sur support papier ou électronique. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Dans cette convocation, les adhérents sont invités à faire parvenir au Secrétariat huit jours francs avant la tenue de l'Assemblée Générale les questions diverses. Ces questions diverses sont alors ajoutées à l'ordre du jour.

Le Président, assisté des membres du Comité, préside l'assemblée générale et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement au scrutin secret des membres du Comité directeur sortant.

Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

Pour que l'assemblée soit déclarée valable, il faut que le tiers des membres de l'association plus un soit présent ou représenté par procuration.

Dans le cas contraire, une seconde Assemblée Générale est convoquée dans les mêmes conditions que la première. Cette Assemblée Générale pourra valablement délibérer sans condition de quorum.

Une décision modificative des statuts ne peut se prendre qu'avec l'accord des deux tiers des votes exprimés lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le vote par correspondance n'est pas autorisé ; par contre le vote par procuration est admis à condition que chaque membre votant ne soit

## Mise à jour des statuts

pas dépositaire de plus de deux procurations. Le total des procurations doit être inférieur à 25% du total des votes exprimés, dans le cas contraire l'ensemble des procurations sera considéré comme nul.

### Article 15

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres du Comité Directeur, le Président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire suivant les formalités prévues à l'article 14.

### Section 3 : Règlement Intérieur

### Article 16

Un Règlement Intérieur doit être établie par le

Comité Directeur qui le fera accepter en Assemblée Générale.

Celui-ci doit être mis à jour par le Comité Directeur pour tenir compte des évolutions réglementaires et fédérales. Les mises à jour du Règlement Intérieur doivent être soumises au vote en Assemblée Générale.

Le

Signature du président :

Le

Signature du secrétaire :

La mise à jour du Règlement Intérieur est, lui aussi, en cours d'élaboration.

Le Comité Directeur

## Stage de découverte des épaves de la Baie de Seine

L'Atlantis et sa nouvelle motorisation nous offrant des garanties de fiabilité jusqu'alors inégalées, le club propose la découverte de certaines épaves plus rarement explorées.

Le programme se déroulera de la façon suivante :

Le matin au départ de Port en Bessin (sauf les deux premiers jours), une plongée au large sur une épave profonde, puis l'après midi après un déjeuner en mer, nouvelle exploration d'une épave sur la route du retour à Port (sauf le premier jour, retour à Ouistreham).

Ce stage est accessible à partir du niveau 3. Il durera cinq jours, mais chaque jour est indépendant et ouvert à 12 plongeurs. Le prix est de 30 euros par jour pour deux plongées.

Les dates : Lundi 28 septembre 2009 (départ de Ouistreham) au vendredi 2 Octobre 2009.

Les inscriptions se feront sur affichage au club avec un acompte de 10 euros par jour d'inscription pour valider l'inscription.

Tous les renseignements complémentaires sont à demander à Yves.

Voilà ce que pourrait être le programme :

J1 (Ouistreham) : Caboteur 83 / Northgate. (Ouistreham)

J2 (Ouistreham) : Ponton A 46 / Suzan B. (Port en B.)

J3 (Port en B.) : U 390 / Norfolk. (Port en B.)

J4 (Port en B.) : LST 523 / Empire Broadsword. (Port en B.)

J5 (Port en B.) : Barsac / M 39. (Ouistreham)

Pour occuper le temps entre les deux plongées, nous pourrions imaginer des baignades en pleine mer, de la pêche à la ligne, ou ce que vous voudrez si cela reste possible sur un bateau de plongée !

Ce programme est bien entendu soumis aux caprices de la météo et du DP...

A bientôt sur Atlantis

YHM